

reposer et dépouillement des autels ; en quelques églises, on fait, ou le matin, ou le soir, le lavement des pieds.

Après la messe du jeudi saint jusqu'à la communion de celle du samedi saint, les fidèles ne peuvent communier à l'église, ni dans aucune chapelle.

Dans les chapelles (publiques ou semi-publiques) on garde le S. Sacrement au tabernacle jusqu'au soir. On le transporte alors dans un tabernacle retiré (à la sacristie) d'où on ne rapporte que le samedi.

Le vendredi, 14 avril

Chant (ou lecture) de la Passion (selon S. Jean) ; oraisons diverses ; dépouillement et adoration de la croix ; procession et messe des *présanctifiés*.

Le samedi, 15 avril

Bénédictio du feu nouveau, des grains d'encens et du cierge pascal ; (lecture ou) chant de 12 prophéties (et bénédiction de l'eau dans les églises cathédrales et paroissiales ; litanies des saints spéciales (chaque invocation répétée) et messe double de 1ère cl. ; une seule oraison, préface de Pâques.

Le samedi saint, les fidèles peuvent recevoir la communion à la messe, ou après la messe, mais non avant.

C'est le samedi saint, à midi, qu'on remplace l'Angelus par le Regina coeli (toujours debout) ; ceux qui ne le savent pas par coeur peuvent gagner les indulgences en continuant de réciter l'Angelus (debout).

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 16 avril

Comme le dimanche de Pâques est privilégié contre tout office même de 1e cl. (Rubr. génér. du brév., titre x, n. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre VI ; décret génér. du 2 déc. 1896, III, n. 3754).

Tous les titulaires d'église paroissiale (excepté l'Annonciation) qui tombent, cette année, entre le 20 mars et le 29 avril, n'auront leur solennité que le 30 avril.

J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

JEUDI	6	AVRIL	— Collège Loyola.
SAMEDI,	8	“	— Pensionnat Saint-Basile.
LUNDI	10	“	— Couvent de Saint-Laurent.

AVRIL.

2
2

24

25,